CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E159589** **VALABLE JUSQU'AU** **13/11/2027**

ÉDITÉ LE 16/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2007

Raison sociale : KAL'ISOL

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

4 RUE CLAUDE BORDAS
30230 BOUILLARGUES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIMES 500343421R.C.S.NIMES

Siret : 500 343 421 00037

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 58050T

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 192384061

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 192384061

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 04 34 04 45 52 **Fax :**

Portable : 06 74 72 98 40

Responsabilité légale :
ALMASKINE KHALID GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : kalisol.fr

E-mail : sarlkalisol@gmail.com

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 777 800 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	3	14/12/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur		04/11/2025
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection		04/11/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/10/2026 14:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E159589** **VALABLE JUSQU'AU** **13/11/2027**

ÉDITÉ LE **16/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2007
Forme juridique : SARL
Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIMES 500343421R.C.S.NIMES

Siret : **500 343 421 00037**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 58050T
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 192384061
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 192384061

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **KAL'ISOL**

4 RUE CLAUDE BORDAS
30230 BOUILLARGUES

Téléphone : 04 34 04 45 52 **Fax :**
Portable : 06 74 72 98 40

Site Internet : kalisol.fr
E-mail : sarlkalisol@gmail.com

Responsabilité légale :
ALMASKINE KHALID GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	14/12/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	04/11/2025
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE	04/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	14/12/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/10/2026 14:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.